

Soyez les premiers informés!

Abonnement, infolettre, contenu numérique exclusif

gazettemauricie.com



GRATUIT

MENSUEL 18 000 EXEMPLAIRES

AVRIL 2022 - VOLUME 37 - NUMÉRO 8

WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES

Un nouvel élan?



PHOTO : FRANÇOIS BERNIER

Communautés nourricières

Lutte au gaspillage alimentaire

Protection des milieux humides

Jour de la Terre

PAGES 2, 4, 6 ET 15

**Encadrement du
travail du sexe : entre
politique et science**

PAGE 5



Saint-Luc-de-Vincennes en voie de devenir une communauté nourricière

La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes s'applique à accroître l'autonomie alimentaire locale en mobilisant sa population autour de projets agroalimentaires collectifs. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de devenir une communauté nourricière.



STÉPHANIE DUFRESNE

La population de Saint-Luc-de-Vincennes n'a pas chômé pendant la pandémie. D'abord, les membres du comité des *Incroyables comestibles* ont planté des légumes et d'autres plantes comestibles dans toutes les plates-bandes municipales. Puis des citoyennes et des citoyens ont construit un four à pain collectif et installé un frigo-partage. L'été dernier, une vingtaine de bénévoles ont planté une forêt nourricière comprenant un verger de 75 arbres fruitiers et à noix ainsi que des arbustes de petits fruits. La municipalité a fait mettre aux normes la cuisine du centre communautaire pour la transformation alimentaire.

Cette multiplication des actions locales reliées à l'agriculture de proximité a mené tout naturellement la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes vers la démarche *Communautés nourricières* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Elle est l'une des premières municipalités du Québec (et la seule en Mauricie) à avoir été admise à ce programme qui finance des projets territoriaux visant à stimuler l'autonomie alimentaire locale en milieu rural.

Francis Dubreuil, directeur général de cette municipalité de 600 âmes, explique qu'un plan d'action est en cours de réalisation. Les projets collectifs ne manquent pas : une serre municipale, un poulailler communautaire, deux ruches, un kiosque de partage de légumes en libre-service, un potager collectif et des bacs de cultures de légumes au parc municipal, entre autres. Le tout s'articulera autour de *La Bourgade*, un café communautaire qui sera aménagé dans l'ancien bar de danseuses. Enregistré au pro-



PHOTO : FRANÇOIS BÉNER, LA BROUETTE.

Corvée de plantation d'une forêt nourricière à Saint-Luc-de-Vincennes en 2021.

gramme comme coopérative de solidarité, ce sera un lieu de rencontre, de partage de connaissances et de formation sur l'agriculture urbaine.

RÉSILIENCE LOCALE ET RETOMBÉES SOCIALES

« Avec le coût des transports et des aliments qui augmente, il va falloir que les communautés se prennent en main pour être capables d'assurer un minimum d'autonomie alimentaire locale et ne pas être dépendantes des marchés internationaux, entre autres de la Chine », explique le directeur général dans le *balado 15 minutes pour changer le monde*.

« Le territoire de Saint-Luc est vraiment productif et diversifié sur le plan agricole », ajoute-t-il en entrevue avec *La Gazette*, soulignant que 98 % du territoire est constitué de terres agricoles. « On a assez de production pour être souverains sur le plan alimentaire, mais on n'a même pas un seul commerce de proximité pour acheter des légumes ou une pinte de lait! »

Bien que le projet vise à remédier à ce désert alimentaire, l'idée derrière la

communauté nourricière n'est pas seulement de produire des aliments. Le conseil municipal a rapidement identifié qu'un projet nourricier serait porteur d'un grand potentiel humain pour la collectivité. « Le but est de créer du lien, explique Francis Dubreuil, on crée une communauté autour d'un but commun, qui donne aux gens l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de se parler. »

La municipalité souhaite mobiliser les aînés, les familles, les ados, les camps de jour, les agriculteurs et les travailleurs agricoles étrangers autour du projet. « La communauté nourricière relève autant des producteurs de lait, des producteurs de bleuets ou des individus qui ont des petits jardins de 10 pieds par 10 pieds. Tout le monde en fait partie », précise Francis Dubreuil. « On espère aussi que la prochaine génération va avoir envie d'y participer. »

Le directeur général parle également de transfert de connaissances et de sensibilisation. « Il y a des gens qui font des jardins potagers depuis 50 ans, c'est facile pour eux, on dirait que ça pousse tout seul et qu'il n'y a jamais de mauvaises

herbes! » En créant un réseau local de solidarité et de partage de savoirs, les aptitudes en production et en conservation des aliments vont se transmettre. « On veut que les gens développent des compétences avec les poules, avec les abeilles, avec la culture en serre, avec le jardin, avec la forêt nourricière. Toutes ces petites connaissances-là qu'on développe ensemble améliorent l'intelligence collective. »

Au total, 12 projets de plan d'action de communauté nourricière (PDCN) se partagent un financement du MAPAQ de 277 000 \$. Les projets bénéficiaires proviennent des entités municipales de Saint-Camille, Saint-Adrien, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Bruno, Saint-Colomban, Candiac, Contrecoeur, Granby, Boucherville, Laval, Verdun et Matapédia-et-les-Plateaux.

Alors que 45 % de la population québécoise réside dans un lieu où l'accès à des commerces d'alimentation est limité, cette nouvelle manière d'envisager la collectivité pourra certainement servir d'inspiration à d'autres petites municipalités rurales du Québec. 9

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PAGES 2 ET 3

ENJEUX SOCIAUX PAGE 5

ENVIRONNEMENT
PAGES 4, 6 ET 15

CULTURE PAGES 8 ET 9

ÉDITORIAL PAGE 10

ÉCONOMIE PAGE 11

HISTOIRE PAGES 12 ET 13

INTERNATIONAL PAGE 14

BRÈVES PAGE 15

ENVIRONNEMENT

Protéger des écosystèmes fragiles ou faire de la « croissance verte »?

PAGE 6

ÉDITORIAL

Transparence trouble à Shawinigan : boues toxiques et gestion opaque

PAGE 10

ÉCONOMIE

Le déclin de la mondialisation

PAGE 11

HISTOIRE

Syndicats et grèves en Mauricie aux XIX^e et XX^e siècles

PAGE 12

POLITIQUE MUNICIPALE

Direction générale : un poste clé pour la démocratie municipale

La Ville de Trois-Rivières termine actuellement son processus d'embauche à la direction générale. Méconnu du grand public, le poste de directeur général ou directrice générale (DG) tient toutefois une place centrale dans le régime démocratique municipal, puisque la personne qui en est titulaire a autorité sur tous les autres fonctionnaires de la Ville. Par ailleurs, les responsabilités qui incombent au DG ont considérablement augmenté depuis la création de cette fonction il y a un peu plus d'un siècle.

MARIANNICK MERCURE

Parmi les responsabilités les plus importantes, le ou la DG est responsable de concrétiser la vision des élu(e)s, d'effectuer une reddition de compte et de leur transmettre les informations qu'ils et elles jugent nécessaires, utiles ou pertinentes à leur prise de décision. Le poste demande donc un sens politique bien aiguisé : la loi prévoit que le ou la DG doit collaborer avec l'ensemble des élu(e)s, y compris les conseiller(ère)s, tout en maintenant une relation de proximité avec la mairie. Toutefois, comme les maires et mairesses ne partagent pas toujours la vision du conseil, les DG se trouvent régulièrement « entre l'arbre et l'écorce », c'est-à-dire à subir une pression politique de part et d'autre, ce qui peut provoquer des relations tendues entre les élu(e)s et la fonction publique.

UNE CRISE DE CONFIANCE ?

Des témoignages récents laissent présager que la relation de confiance entre les élu(e)s et la fonction publique municipale se dégraderait un peu partout au Québec. À Sherbrooke, la nouvelle mairesse affirmait récemment avoir l'impression d'être sous-estimée par sa fonction publique et vouloir « casser le moule » d'une ville gérée par les fonctionnaires, où les élu(e)s ne jouent qu'un rôle accessoire.

Cette tension, Michel Byette l'observe régulièrement, lui qui a été directeur général de la Ville de Trois-Rivières et qui agit aujourd'hui comme formateur auprès de DG et d'élu(e)s dans toute la province. Au fil des ans, il a vu apparaître « une brisure entre des directeurs généraux et leurs maires, mais aussi entre directeurs et conseillers ». Pour lui, il s'agit d'une problématique qui intervient dans les deux sens : « D'un côté, les nouveaux élu(e)s arrivent avec des revendications citoyennes pour

améliorer les services publics et veulent changer la manière de gérer la ville, mais leur mandat réside davantage dans la vision que dans la gestion. De l'autre, les directeurs généraux, et plus largement la fonction publique, se disent que les élu(e)s ne sont que de passage et doivent s'appuyer sur leur expertise professionnelle. » Alors les divisions s'installent et plus rien n'avance.

À Trois-Rivières, le conseiller municipal François Bélisle espère que le processus d'embauche actuel permettra d'améliorer la situation : « Actuellement, certains élus ont l'impression que la haute direction est en symbiose avec la mairie plutôt qu'avec l'ensemble du conseil et la prochaine direction générale aura le rôle crucial de se rapprocher de l'ensemble des élus. » Il écorche au passage le processus en cours, alors que le comité de sélection ne représente pas, selon lui, toutes les couleurs présentes autour de la table : « [Le comité] est composé du maire et de deux élu(e)s proches de lui. On espère quand même que la candidature retenue sera perçue comme politiquement neutre, ce qui pourrait dissiper une certaine méfiance prévalant entre les élu(e)s et la haute fonction publique. »

UNE CHARGE AUSSI IMPORTANTE QUE DIFFICILE

Pour améliorer la confiance des élu(e)s envers la fonction publique municipale, Michel Byette propose aux villes de sélectionner des candidats empathiques, à l'écoute de l'ensemble du conseil et capables de leur faire de bonnes redditions de compte, ce qui manquerait actuellement dans plusieurs municipalités, selon lui. Les DG devraient aussi agir en « médiateurs et travailler à préserver l'harmonie au sein du conseil ». Ce sont certainement là des défis importants qu'il connaît bien, puisqu'il a œuvré dans l'administration Lévesque à l'époque du « groupe des sept ». 📖

**DESTRUCTION
DE DOCUMENTS
CONFIDENTIELS.
SERVICE AU COMPTOIR
DISPONIBLE.
INFORMEZ-VOUS!**



**GROUPE
rcm**
COLLECTE, TRI
ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

Le vaccin
n'est pas
efficace
contre ça,

mais très
efficace contre
la COVID-19.

Quebec.ca/vaccinCOVID

La vaccination, encore et toujours
la meilleure protection.

Votre
gouvernement

Québec

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le rôle de la réduction du gaspillage alimentaire

La perte ou le gaspillage d'aliments représente 8 à 10 % des émissions totales de gaz à effet de serre de la planète. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a calculé que si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le troisième pollueur au monde après les États-Unis et la Chine.



STÉPHANIE DUFRESNE

RECYC-QUÉBEC estime que 63 % des résidus alimentaires jetés ou compostés par les canadiens à la maison auraient pu être consommés. Cela correspond à 2,2 millions de tonnes d'aliments et équivaut à près de 10 millions de tonnes d'émissions de CO₂. C'est l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre de 2,1 millions de voitures.



UN « PETIT GESTE » EFFICACE

Puisque chaque tonne d'aliments gaspillés en moins correspond à retirer une voiture de la route chaque année, tenter de diminuer le gaspillage alimentaire à la maison constitue donc l'un des gestes du quotidien les plus significatifs pour le climat. Encore faut-il en avoir conscience.

Le dernier Baromètre de l'action climatique a révélé que malgré leurs bonnes intentions, les Québécois et Québécoises connaissent mal les gestes à poser pour avoir un effet notable sur les émissions de gaz à effet de serre.

Les données présentées dans le Baromètre sont éloquentes : les participant(e)s sondé(e)s accordent à peu près la même importance climatique à l'action « atteindre l'objectif zéro gaspillage alimentaire » qu'à celle « d'acheter des produits en vrac plutôt qu'en portions individuelles ». Or, pour une famille moyenne, la première action évite l'émission annuelle de 1643 kg d'équivalent CO₂, alors que la seconde représente seulement une baisse de 6 kg d'équivalent CO₂ par année.

GASPILLAGE DE FONDS PUBLICS

Les efforts individuels à la maison ne permettent toutefois pas de contrer l'ensemble du gaspillage alimentaire. Que l'on pense aux pertes dans les champs, lors du transport et de l'entreposage, aux invendus des supermarchés ou aux rejets des restaurants, tout au long de

la chaîne d'approvisionnement, « de la fourche à la fourchette », nous jetons 58 % de la nourriture produite. En tout, 35,5 millions de tonnes d'aliments sont gaspillées chaque année au Canada.

L'impact économique de tout ce gaspillage n'est pas non plus à négliger. Il correspond, pour le Canada, à 17 milliards de dollars annuellement. « Collectivement, nous assumons ces pertes financières à travers les dépenses liées à la gestion des matières résiduelles et à travers les subventions gouvernementales accordées à l'industrie agroalimentaire », écrit Estelle Richard, dans son ouvrage *Pour en finir avec le gaspillage alimentaire*. « Investir dans une industrie qui gaspille est un non-sens auquel devraient s'attarder tous les gouvernements. »

CHANGEMENTS STRUCTURELS REQUIS

Selon Éliane Brisebois, coordonnatrice de la chaire de recherche sur la transition écologique de l'Université du Québec à Montréal, le consommateur est souvent pointé du doigt comme responsable du gaspillage alimentaire, mais les problèmes découlent plutôt d'un ensemble de facteurs systémiques.

Dans une étude réalisée en 2018, madame Brisebois et son collègue René Audet ont étudié la question en détail. « La consommation commence au magasin, explique-t-elle, et les choix des commerçants influencent ceux des

consommateurs. On dit par exemple que les standards esthétiques pour les fruits et légumes viennent de la demande des consommateurs, mais est-ce que c'est parce qu'on leur montre toujours des fruits et légumes parfaits qu'ils en demandent ? »

L'étude expose qu'au-delà des solutions techniques (comme des emballages pour prolonger la durée de vie des aliments) et des solutions de redistribution des surplus (via des banques alimentaires et des organismes de transformation), il faut d'abord reconnaître la responsabilité partagée de tous les acteurs du système alimentaire dans la lutte contre le gaspillage.

On pourra ensuite s'attaquer à redéfinir les critères privilégiés par les consommateurs, tels que l'apparence des produits, leur nouveauté, leur variété, leur abondance, et promouvoir davantage l'évitement du gaspillage alimentaire « en tant que critère socio-environnemental positif ». Les institutions gouvernementales qui supervisent les systèmes de date de péremption devraient aussi être interpellées pour repenser leur fonctionnement. Nous devons aussi mener collectivement une « profonde réflexion » sur le statut de l'aliment dans la société, qui est perçu comme une simple marchandise alors qu'il a pourtant une dimension « matérielle, organique et vivante ».

RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

Québec investit des milliards dans des mesures inefficaces

Plusieurs mesures qui n'ont montré que peu d'effet sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) ont été reconduites et refinancées, à coup de milliards, dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV), lancé il y a deux ans par le gouvernement provincial.

STÉPHANIE DUFRESNE

Ce non-sens découlerait du fait que le Gouvernement du Québec n'a pas dressé de bilan global du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC) avant l'adoption du Plan pour

une économie verte 2030 (PEV) qui lui a succédé. C'est le constat que font les auteurs d'une étude réalisée par la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal.

CONTRIBUTION À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS DU PACC 2013-2020 (AU 31 MARS 2021)

	Quantité de GES (base annuelle) (Mt équivalent CO2 par an)
Total des GES réduits ou évités réalisé dans le cadre du PACC 2020-2013	1,78 Mt
Total des cibles de GES des actions et sous-actions dans les fiches de suivi sous le PACC 2013-2020	2,6 Mt
Cible globale du PACC 2013-2020 (établie en 2018)	3,6 Mt
Cible 2020 (-20 % sous 1990)	15 Mt
Cible 2030 (-37,5 % sous 1990)	29 Mt

Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la chaire, et les chercheurs Johanne Whitmore et Jacques Harvey ont entrepris d'établir un bilan du PACC à partir de données publiques disponibles sur les sites Web des différents ministères participants au programme. Leur rapport conclut que ce plan, qui finançait des actions visant l'atteinte des cibles de réduction de GES, « a largement échoué à atteindre son objectif ».

Or, malgré ce manque d'efficacité, Québec a reconduit en 2021 plusieurs des mesures phares du PACC dans le PEV, tout en augmentant substantiellement leur budget.

DES CIBLES MANQUÉES

La cible gouvernementale pour 2020 visait à réduire les gaz à effet de serre de 20 % sous leur niveau de 1990, ce qui correspond à 15 millions de tonnes (Mt) de GES. Les actions associées au plan n'auraient livré que 1,78 Mt de réductions de GES, a révélé l'analyse.

DES MILLIARDS MAL INVESTIS

Le rapport révèle que cinq des 203 actions et sous-actions du PACC ont généré à elles seules 80 % des réductions d'émissions, avec moins de 30 % des dépenses. De fait, les programmes Écocamionnage et Roulez vert du ministère des Transports ainsi que les programmes Écoperformance – industriel, Rénovert et Chauffez vert du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ont contribué à des réductions importantes avec une aide financière bien moindre que celle d'autres actions.

En revanche, les trois programmes d'aide du ministère des Transports visant l'amélioration du transport collectif ont accaparé 57 % des dépenses, soit 2,7 milliards de dollars, pour résulter en réductions d'émissions représentant seulement 3,9 % des réductions totales de GES du PACC. « Est-ce qu'on a dépensé cet argent de manière structurée et structurante ? », se demande Pierre-Olivier Pineau.

Le PACC comprenait donc de nombreuses actions qui ne donnent que peu de résultats ou dont les résultats ne peuvent pas être documentés. « Il faut se questionner sur la pertinence de dépenser des milliards de dollars dans des actions qui n'ont apporté que des pacotilles en termes de réduction des gaz à effet de serre. Il y a certainement des manières plus performantes de dépenser son argent », estime M. Pineau.

Le Plan pour une économie verte 2030 (PEV) est pourtant entré en vigueur le 1er avril 2021 pour succéder au PACC, avec un budget alloué de 6,7 milliards de dollars sur cinq ans. « L'inefficacité des actions du PACC est non seulement reconduite, mais davantage financée », observe le chercheur.

DES DONNÉES QUI CAUSENT DES « MAUX DE TÊTE »

La réduction documentée de 1,78 Mt du PACC « est fort probablement surévaluée à cause d'une fiabilité très douteuse des résultats », expliquent les chercheurs. Non seulement l'information est éparpillée,

La suite à la page suivante ►►

• Source : Whitmore, J., Pineau, P.-O., Harvey, J., 2022. Bilan du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et perspectives sur le Plan pour une économie verte 2030, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal.

Encadrement du travail du sexe : entre politique et science

La Chambre des Communes du Canada étudie actuellement la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation. Adoptée en 2014 par le gouvernement conservateur, cette loi encadre non seulement l'exploitation, comme son nom l'indique, mais elle vient surtout criminaliser l'achat de services sexuels entre adultes consentants. Ayant comme objectif ultime de mettre fin à la prostitution, elle s'inspire directement des approches dites « abolitionnistes » déployées notamment dans les pays du nord de l'Europe.

MARIANNICK MERCURE

HAUSSE DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DE LA VIOLENCE

De nombreuses études ont toutefois démontré l'inefficacité de l'approche répressive pour abolir le travail du sexe ou protéger la santé des travailleurs(-ses). Au contraire d'autres recherches démontrent que la décriminalisation complète du travail du sexe permettrait de réduire de façon importante la violence subie par les travailleurs(-ses) ainsi que les infections au VIH, notamment grâce à un meilleur accès aux services sociaux et de santé.

C'est d'ailleurs en se basant sur ces données probantes que l'Organisation des Nations Unies, via son programme ONUSIDA – coordonné entre autres par le Canada –, recommande la décriminalisation de tous les aspects du travail du sexe comme mesure cruciale de lutte au VIH. Chez nous, l'Association canadienne de santé publique avait aussi demandé au gouvernement Trudeau, après son élection en 2015, d'abolir cette loi, puisque le parti Libéral s'était opposé à son adoption en 2014.

CRIMINALISATION : DES EFFETS LOCAUX BIEN CONCRETS

Un des enjeux principaux de la loi actuelle tient au fait qu'on tente d'assimiler toute forme de travail du sexe à de l'exploitation. Caroline Gravel en sait quelque chose : elle est directrice adjointe

chez Tandem Mauricie, un organisme œuvrant auprès des travailleurs(-ses) du sexe. Elle soutient qu'« il faut vraiment départager les deux et sortir de cette ancienne école de pensée réfléchie essentiellement par des hommes et teintée par la religion. Des femmes qui veulent faire ce métier-là, qui l'apprécient et qui sont en contrôle, il y en a. Quand on les côtoie, on le sait, mais en niant cette réalité-là, on vient leur enlever de l'empowerment, on les diminue ».

Comme plusieurs autres partenaires communautaires et institutionnels actifs dans ce domaine, son organisme n'a pas été mis au fait de la tenue des consultations sur la loi, qui se terminaient le 22 mars dernier. Elle en aurait pourtant eu long à dire, voyant au quotidien ses conséquences depuis 2014 : « Les clients étant désormais criminalisés, ils sont devenus plus frileux. À Trois-Rivières, on voit beaucoup moins les travailleuses dans la rue. Mais les interactions se font toujours, juste de manière plus cachée. Le résultat est que les travailleuses ont perdu du pouvoir de négociation, par exemple pour le port du condom ou le mode de paiement. » Le travail se ferait aussi davantage dans l'ombre, en ligne : « Avant, les travailleuses se faisaient des *black lists* dans des groupes privés sur Facebook. On pouvait par exemple y voir des descriptions de clients violents et de leurs voitures, pour que les autres travailleuses puissent les éviter.



PHOTO : SHUTTERSTOCK

Des recherches démontrent que la décriminalisation complète du travail du sexe permettrait de réduire de façon importante la violence subie par les travailleurs(-ses) ainsi que les infections au VIH, notamment grâce à un meilleur accès aux services sociaux et de santé.

Depuis 2014, ces groupes d'entraide ont disparu. »

VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Les partis d'opposition avaient voté contre la loi conservatrice lors de son dépôt en 2014, le parti Libéral avait même affirmé qu'elle enfreignait la Charte des droits et libertés. Portés au pouvoir

l'année suivante, les libéraux ont toutefois finalement décidé de la maintenir. Les prochains mois seront donc déterminants pour les travailleurs(-ses) du sexe, car le gouvernement aura à trancher entre le maintien de l'approche conservatrice abolitionniste, qui plaît certainement à un certain électorat, et le retour à l'ancienne approche de santé publique appuyée par la science. 9

Suite de la page précédente



PHOTO : UNSPLASH

Les trois programmes d'aide du ministère des Transports visant l'amélioration du transport collectif ont accaparé 57 % des dépenses, soit 2,7 milliards de dollars, pour résulter en réductions d'émissions représentant seulement 3,9 % des réductions totales de GES

mais « les résultats présentés dans les fiches de suivi sont souvent non vérifiés, ni standardisés. Il peut aussi y avoir des doubles comptages. Des réductions qui ont eu lieu en dehors du Québec, notamment pour le camionnage, sont incluses dans les résultats qu'on nous montre », affirme M. Pineau. « Les données pour réaliser cette étude nous ont donné des maux de tête », a-t-il lancé au début de la présentation du rapport.

Les chercheurs trouvent cette situation particulièrement préoccupante, vu que de nombreuses annonces de financement d'actions (par exemple, la stratégie de l'hydrogène et des biocarburants) dans le cadre du Plan pour une économie verte sont attendues avant l'automne 2022. 9

☒ Leadership
☒ Débrouillardise
☒ Capacité de diriger comme un chef d'orchestre

Avez-vous ce qu'il faut?

Devenez **directeur du scrutin** dans la circonscription de **Berthier–Maskinongé**.

La gestion d'une élection fédérale à titre de directeur du scrutin, c'est un travail aussi valorisant que stimulant. À ce poste rémunéré (aux horaires variables), vous contribuerez par vos compétences au bon déroulement de l'élection dans votre collectivité. Votre travail assidu au profit du processus démocratique permettra aux électeurs canadiens de façonner l'avenir de notre pays.

Jouez un rôle déterminant dans votre circonscription!

Postulez d'ici le 28 avril à elections.ca/emplois.



1-800-463-6868
f t y i n

DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL 40/55 À TROIS-RIVIÈRES

Protéger des écosystèmes fragiles ou faire de la « croissance verte »?

Une séance d’information à l’hôtel de ville de Trois-Rivières portant sur l’expansion projetée d’un parc industriel sur des terres humides a fait ressortir deux visions opposées en matière de climat et de protection de l’environnement.

STÉPHANIE DUFRESNE

Le 30 mars dernier, devant une salle bondée, la Ville de Trois-Rivières a présenté un projet d’expansion du parc industriel situé au carrefour des autoroutes 40 et 55. Une centaine de personnes étaient sur place et la séance était webdiffusée en direct.

Le projet présenté touche 27 hectares de milieux humides. S’il était réalisé, 15 hectares seraient rasés pour faire place à l’industrie et 12 hectares seraient perturbés par les travaux de drainage. Cependant, la Ville prévoit protéger 83 hectares dans le zonage global de ce territoire. Le projet d’ensemble porte sur 106 hectares de milieux humides, qui comprennent des écosystèmes fragiles, notamment des tourbières.

LA VILLE DEVANT SES PROPRES CONTRADICTIONS

Afin de démontrer sa volonté à « concilier la protection de l’environnement et le développement économique », Trois-Rivières compte accueillir dans ce parc industriel des entreprises du secteur des technologies environnementales et des énergies vertes. Lors de la vente des terrains, elle exigerait des normes de construction verte et le recours à l’utilisation de panneaux solaires. « Cela va nous permettre de contribuer à la transition énergétique », a affirmé Mario De Tilly, directeur général d’Innovation et Développement économique Trois-Rivières.

Ces affirmations ont fait bondir des personnes dans l’assistance. « Comment peut-on parler d’améliorer l’environnement

quand on développe un parc industriel dans un milieu humide ? », a demandé la citoyenne Christiane Bernier. « Les villes du Québec ont perdu la majorité de leurs milieux humides dans les dernières décennies. Dans un contexte d’urgence climatique, on ne peut plus se permettre de perdre ne serait-ce qu’un seul hectare », a fait valoir Valérie Delage, une autre citoyenne.

Emmanuel Aubin Protz considère quant à lui que le projet fait l’objet d’écoblanchiment (*greenwashing*). « On nous présente le même projet que celui qui a été rejeté il y a quelques mois par le conseil municipal, dit-il, mais on l’a peinturé en vert. »

Charles Fontaine a exposé l’incompatibilité entre la déclaration d’urgence climatique (DUC) appuyée par Trois-Rivières et « ce projet rétrograde qui va dans le sens de la destruction pure et nette de la biodiversité et de milieux écologiques d’une importance capitale. Est-ce qu’on doit déchirer la déclaration d’urgence climatique ? », a-t-il demandé aux représentants de la municipalité.

Dans la même veine, Monique Fontaine a demandé aux élu(e)s s’ils entendent respecter les engagements de la récente Politique environnementale dans laquelle la Ville s’est engagée à protéger les milieux humides et à les considérer comme des « actifs naturels ». « Vous aviez promis que ces principes vous guideraient », a-t-elle rappelé.

DÉVELOPPER SELON DES NORMES D’UNE AUTRE ÉPOQUE

La Ville compte effectuer ces travaux sur



Une centaine de personnes étaient présentes à la séance d’information de la ville de Trois-Rivières sur le développement du parc industriel du carrefour 40/55.

la base d’un certificat d’autorisation du ministère de l’Environnement qui lui a été émis en 2014 et qui est toujours valide. Or, plusieurs participants ont critiqué la volonté de Trois-Rivières de s’appuyer sur une législation qui a été complètement revue depuis.

Charles Fontaine rappelle que les autorisations qui étaient octroyées en 2014 se fondaient sur un cadre légal datant des années 70, un point sur lequel Philippe Duhamel s’est permis d’ironiser : « Si j’ai acheté une automobile en 1975 qui n’avait pas de ceinture de sécurité, est-ce que je peux me permettre aujourd’hui de rouler sans ceinture de sécurité ? »

En effet, la réforme de la Loi sur la qualité de l’environnement en 2017 a donné lieu à un nouvel encadrement pour les milieux humides et hydriques. Si la Ville devait demander une autorisation ministérielle selon les critères actuels, elle devrait prévoir quatre à sept millions de dollars de plus pour concrétiser le projet, selon les estimations de Dominic Thibeault, directeur de l’Aménagement et du Développement durable de Trois-Rivières. Cette somme supplémentaire servirait à recréer des milieux humides équivalents ailleurs sur le territoire.

Puisque le principe « aucune perte nette de milieux humides », désormais imbriqué dans la Loi, n’était pas en vigueur en 2014, la Ville est donc dispensée de ces compensations. Elle assure toutefois avoir mis sous protection, à l’époque de l’obtention du certificat d’autorisation, des terres humides situées ailleurs sur le territoire à titre de dédommagement environnemental. L’autorisation de 2014 prévoit aussi des aménagements fauniques d’une valeur de 20 000 \$ dans les secteurs Pointe-du-Lac et Cap-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, la situation climatique n’étant plus la même qu’en 2014, on ne peut pas lancer des projets sur les mêmes critères qu’il y a huit ans, estime Philippe Duhamel. « Le climat du Québec s’est déjà réchauffé depuis 2014 et le sud du Québec est la zone la plus affectée au monde par le réchauffement climatique », souligne-t-il.

DES VISIONS QUI SE CONFRONTENT

Si tous s’entendent sur la nécessité d’agir pour contrer les changements climatiques, la séance d’information a révélé deux visions diamétralement opposées quant aux actions que devrait prendre la Ville à cet effet.

D’une part, les acteurs économiques souhaitent saisir les occasions d’affaires que représentent les défis environnementaux en misant sur une croissance verte, une approche qui est susceptible, selon eux, de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cassy Bernier, présidente de la Chambre de commerce et d’industrie de Trois-Rivières, a d’ailleurs fait valoir devant la salle la volonté des gens d’affaires de travailler dans le sens du développement durable. « Ce n’est pas vrai qu’on va arriver avec des usines et des industries qui auront comme objectif de détruire des milieux humides », affirme-t-elle. La Chambre appuie cependant le projet proposé par la Ville dans son intégralité.

D’autre part, la majorité des citoyens qui ont manifesté leurs préoccupations quant à ce projet municipal veulent que la Ville freine plutôt la course à la croissance économique et sa trajectoire de destruction, qui se trouvent, d’après eux, à la racine des problèmes climatiques et écologiques.

Selon Valérie Delage, ce type de projet appartient à une logique économique qu’il conviendrait de revoir. « On est rendu à développer dans des milieux de grande valeur écologique. Qu’est-ce qu’on va faire de cette logique de croissance infinie quand il n’y aura plus du tout de terrains à développer sur le territoire de la ville de Trois-Rivières ? »

Selon Dominic Thibeault, la Ville a la mission de concilier les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels. « Il faut faire des choix, dit-il, et ce projet représente un de ces choix. »

Or, ce choix, pense Emmanuel Aubin Protz, favorise encore l’économie au détriment de l’environnement. « On parle de développement durable qui devrait équilibrer les éléments économiques, sociaux et environnementaux, mais l’économie prend toujours le dessus, observe-t-il. Peut-être que le concept de développement durable a fait son temps. »

Si le conseil municipal décide d’aller de l’avant avec ce projet, la prochaine étape consistera à adopter un règlement d’emprunt pour commencer les travaux de drainage des terrains visés. Au moment de la mise sous presse de *La Gazette de la Mauricie*, cette décision n’était pas encore connue. 



LOCAUX À LOUER

Maison de la solidarité
Au 1060, St-François-Xavier à Trois-Rivières

3 locaux dont les dimensions varient de : de 122 pi² à 676 pi²
2 d’entre eux ont des emplacements fermés pour des bureaux individuels avec vestibule

Pourquoi la *Maison de la Solidarité*?

- ✓ Tarif sous le prix du marché
- ✓ Salles disponibles pour vos réunions
- ✓ Possibilité d’avoir Internet à 40\$/mois
- ✓ Aire de stationnement accessible et gratuit
- ✓ Aire de travail climatisée
- ✓ Cafétéria et service de traiteur sur place
- ✓ Centre d’entraînement à faible coût à même la Maison de la solidarité

Pour information communiquez avec Joanie Lahaie :
joanie.lahaie@comsep.qc.ca - 819-378-6963 poste : 2235

CHARGÉS DE RÉUSSITE



ESSENTIELLES, ESSENTIELS

Les chargées et chargés
de cours de l'UQTR

SCC
UQTR
SCFP 2661

TRAVAILLER EN CULTURE À TROIS-RIVIÈRES

Une source intarissable d'émerveillement

Alors que la pandémie a fait réaliser à tous et toutes que la culture était bel et bien un service essentiel, les emplois dans ce domaine semblent plus attrayants que jamais. Deux employées de Culture Trois-Rivières nous racontent l'expérience de travail qui alimente à chaque jour leur flamme culturelle.

MAGALI BOISVERT

COLLABORATION SPÉCIALE
CULTURE TROIS-RIVIÈRES



DES CARRIÈRES À L'AUBE ET AU CRÉPUSCULE

Hélène Ferland, qui a été directrice pendant 37 ans du CPE Le cheval sautoir, une entreprise d'économie sociale, a pris sa retraite il y a quatre ans. Elle décide de postuler peu après pour le poste de préposée à l'accueil à Culture Trois-Rivières en se disant : « Je veux aller m'amuser ! »

Claudia Marin, quant à elle, en est à l'aube de sa carrière. Diplômée depuis 2020 du baccalauréat en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières, elle est à présent chargée de projet en développement culturel grâce à un contrat qui ne cesse d'être renouvelé.

UNE FIERTÉ TOUTE TRIFLUVIENNE

D'entrée de jeu, les deux employées disent apprécier le côté humain de l'équipe dans laquelle elles travaillent. « On n'est pas dans un créneau de performance, on n'est pas dans un créneau de productivité sur une chaîne de montage. Ces valeurs humaines là, on peut les mettre de l'avant comme organisme à but non lucratif », souligne Hélène Ferland.

Cette convivialité toute naturelle est peut-être due au fait que la collaboration se fait facilement à Trois-Rivières entre les différents partenaires. C'est du moins ce que pense Claudia Marin. « C'est ça qui est le fun à Trois-Rivières : c'est facile de travailler ensemble et les idées sont les bienvenues. Tout le monde veut atteindre un but commun, d'entraide et d'apporter nos expertises. »

De son côté, Hélène Ferland aborde sa fierté trifluvienne d'un point de vue historique, puisque la transmission de l'héritage culturel est l'un des aspects qui la touchent le plus, en lien avec son parcours en éducation.

« Je présente aux gens qui est Anaïs Allard-Rousseau, qui est Louis-Philippe Poisson, qui est Joseph-Antonio Thompson. Je suis contente et privilégiée, parce que Culture Trois-Rivières me permet de témoigner de toutes ces traces-là dans l'histoire. »

NE JAMAIS CESSER D'APPRENDRE

L'apprentissage et la curiosité sont des thèmes que les deux employées ont mentionnés dans leur relation à la culture. Pour Claudia Marin, « chaque journée est différente. Selon les courriels que je peux recevoir ou les différents projets sur lesquels je vais travailler, c'est très varié, et j'en apprendrais en tout temps. C'est des connaissances que j'acquiers de plus en plus ; autant des connaissances humaines qu'intellectuelles. »

Pour Hélène, la curiosité n'a pas d'âge : « J'ai toujours été quelqu'un d'émerveillé, et là je me rends compte en travaillant pour Culture Trois-Rivières que même si j'en suis à ma retraite, je l'ai encore, cet émerveillement-là. »

LA CULTURE COMME MOYEN DE TRANSMISSION

En travaillant dans les arts de la scène, il est fréquent de côtoyer des individus des deux côtés du rideau ; à la fois un public et des artistes très variés. En voyant comment l'art les rassemble, Mme Ferland affirme que « la culture n'est pas une fin en soi, la culture est un moyen ».

Là encore, on aurait cru que les deux employées s'étaient concertées, puisque Claudia Marin voit également la culture comme un intermédiaire, elle qui se spécialise en médiation culturelle. « On veut favoriser les rencontres entre différentes personnes, par l'entremise de l'art et la culture. C'est vraiment un moyen de créer des échanges, de faire disparaître des préjugés parfois entre des personnes qui vont être amenées à se rencontrer et se connaître. »

Pour en savoir plus sur les emplois culturels au sein de l'équipe de Culture Trois-Rivières, il suffit de consulter la page Carrières de leur site web. 



8 • LA GAZETTE DE LA MAURICIE

CRÉDITS : ÉTIENNE BOISVERT

8 Hélène Ferland accueille une amatrice de culture à la Salle J.-Antonio-Thompson.

Suggestions littéraires



AUDREY MARTEL, LIBRAIRIE L'EXÈDRE



J'AIME MA VILLE,
France Desmarais,
Richard Adam,
Yves Dumont, Isatis

Dans ce très instructif documentaire jeunesse aux illustrations colorées, nous partons à la découverte des villes. Depuis quand existent-elles ? Qui les peuple ? Quel genre de villes différentes retrouve-t-on à travers le monde ? Les auteures en profitent également pour aborder les notions d'urbanisme, de politique municipale et de développement durable, entre autres. Bref, une foule d'informations qui contribueront à faire de nos enfants des citoyens consciencieux !



NOVICE,
Stéphane Dompierre,
Québec Amérique

On dirait bien que l'auteur Stéphane Dompierre s'est fait plaisir lors de l'écriture de *Novice*, son plus récent livre ! Ce roman, qui prend la forme d'un pastiche du cinéma d'horreur de type *Slasher* (*Le massacre à la tronçonneuse* et autres films terrifiants) se teinte de l'humour mordant de Dompierre et de son regard acerbe sur la société. Le tout forme un livre drôle, follement intelligent et un brin dégueulasse, qui réussit le pari de nous divertir tout en nous faisant réfléchir.



BALDWIN, STYRON ET MOI
Melikah Abdelmoumen,
Mémoire d'encrier

À travers l'amitié entre l'écrivain noir James Baldwin, petit-fils d'un esclave, et son ami blanc, l'auteur William Styron, petit-fils d'un propriétaire d'esclaves, Melikah Abdelmoumen nous présente une exploration du racisme et de l'injustice. Par sa lorgnette de Québécoise née au Saguenay d'un père d'origine tunisienne, elle offre un point de vue unique sur ces sujets chauds. Dans cet essai riche et passionnant, elle critique les radicalismes agressifs, prônant plutôt le dialogue et l'empathie. À l'aide de Baldwin et Styron, Melikah Abdelmoumen nous permet ainsi d'entrevoir que le dialogue est non seulement possible, mais qu'il est nécessaire.



LIBRAIRIE

L'Exèdre, librairie
910, boul. St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. : 373-0202
www.exedre.ca

Le murmure des routes : entretien avec Jean-Guy Lachance

Passionné de voyages et de déplacements, le poète centricois Jean-Guy Lachance vient de publier aux Écrits des forges le recueil *Le bruit des routes*. L'ouvrage s'attarde sur ce que les traversées ont à raconter.

ARIANE GÉLINAS
LE SABORD

Sabord

Selon l'écrivain, le point de départ de son livre découle du « confinement lié à la pandémie, quand nos déplacements étaient limités, de même que notre rapport à l'autre et au monde. Nous étions alors assignés à résidence, et c'est dans cette sorte d'immobilité que le thème du voyage, du mouvement, est né comme un appel au voyage, à l'ailleurs et aussi à la rencontre avec l'autre et avec le lecteur. » Ses recueils précédents, dont *Sur la poutre du temps*, *Traversées* ou *Penser le dehors*, s'intéressaient déjà au thème du temps, fugace, insaisissable, qui apparaît dans le nouvel opus de Jean-Guy Lachance où la route symbolise la découverte d'un temps et d'un espace autre, en mouvement. L'auteur revisite aussi la relation au monde intérieur, sans oublier les thèmes de la mémoire et du passé, qui lui sont chers dans sa passion pour les antiquités.

AU CREUX DES LABYRINTHES

Le voyage déploie une vaste cartographie dans *Le bruit des routes*, conviant à écouter le fracas des passages répétés des véhicules – ou le silence de leur absence, sur les routes moins fréquentées, les chemins forestiers, par

exemple. L'écrivain affectionne l'ample territoire de forêts et de lacs qui est le nôtre, où la nature demeure présente. Il raconte être issu d'une famille qui aimait la pêche et la chasse.

Pour l'auteur, « le voyage est en soi porteur de sens. Nous traversons la vie, nous traversons le monde. Il y a un mouvement, une avancée. L'humanité est également en mouvement depuis les origines, pensons aux explorations, aux migrations et à l'afflux de réfugiés. Il me semble aussi que l'humanité cherche un chemin et une route à suivre en regard des problématiques auxquelles nous sommes confrontés. »

Ce fil d'Ariane se délie dans les poèmes de Jean-Guy Lachance à travers l'espace, qui, selon lui, « s'est aujourd'hui comprimé. Les gens voyagent davantage et plus facilement, et le temps s'est accéléré. Notre société moderne se caractérise par un changement continu. Nous sommes à la fois des locaux et des mondiaux, étant devenus des citoyen.ne.s du monde par le fait des moyens de communication actuels. » Au creux de ce monde instable et imprévisible, l'écrivain rend compte d'une vie « semée d'embûches et de pertes ». Une quête de signification et de vérité somme toute sereine traverse l'ensemble des poèmes du *Bruit des routes*, comme une incitation à tendre les sens pour entendre les murmures du Minotaure.

PENSER LE MOUVEMENT

Les poèmes de Jean-Guy Lachance témoignent de la multitude de possibles qui nous environnent et du fait que nous sommes « confrontés à un flux continu d'informations et d'images innombrables. » L'auteur est sensible au sentiment d'impuissance et d'incertitude qui découle de la réalité ambiante. Par conséquent, il s'attarde dans ses textes à l'envers de la route, à la difficulté de s'ancrer, de tisser des liens.

En phase avec la correspondance entre arts visuels et littérature que *Le Sabord* propose, l'auteur relève qu'« on peut voyager dans un tableau comme dans un poème. Il y a une résonance, un ressenti. »

TRAVERSER LES RÉSONANCES

Quelles avenues se déploieront dans le futur pour l'écrivain ? Jean-Guy Lachance mentionne un manuscrit en cours de rédaction qui abordera les thèmes de la famille, de la perte et du deuil. Il confie sa volonté de continuer à s'impliquer dans sa région au sein d'un comité d'expositions sur le patrimoine. Et de reprendre la route, qui sait ?

Nul doute, ce livre est une invitation vibrante à visiter l'envers des traversées. 

Chronique linguistique

Mot à mot : *seconder*

Le printemps ramène les repas à la cabane à sucre... et les assemblées générales annuelles. Celles-ci sont certainement moins populaires que ceux-là, est-ce que vous secondez mon opinion ?

MIREILLE PILOTTO

TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Même si je ne demande pas le vote sur ce sujet, votre soutien serait impossible dans ce cas. Effectivement, on peut *seconder* une personne, c'est-à-dire l'**aider**, l'**assister** ou l'**épauler**, mais il est incorrect en français de « seconder » une idée (c'est un anglicisme).

Ainsi, dans le contexte d'une assemblée ou de toute autre réunion, on dira plutôt qu'on **appuie** une proposition. La personne qui donne son appui à l'énoncé présenté n'est donc pas un « seconneur » (anglicisme), mais bien un **second proposeur** ou une **seconde proposeuse**. Les termes **coproposeur** et **coproposeuse** sont également appropriés.

Pour revenir à *seconder*, vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les mots de cette famille – *second*, *seconde*, *secondaire* – se prononcent comme s'ils comportaient un g à la deuxième syllabe ? Voilà une particularité (ou une incohérence, selon le point de vue) du français, dont l'explication appartient à l'histoire.

Dérivé du latin *secundus*, le terme *second* s'est écrit de diverses façons au fil du temps : *secund*, *secunt* *secont*, *segund* et, le plus souvent, *segond*, conformément à la diction la plus répandue. Au 18^e siècle, l'Académie française, qui avait entrepris depuis 1634 d'uniformiser l'orthographe de la langue en France, a voulu implanter une graphie qui reflétait les racines latines du mot et a donc imposé le *c*. Toutefois, la prononciation n'a pas suivi cette décision, probablement parce qu'il est plus facile de dire « *segond* » que « *second* ».

Remarquez qu'en Espagne, on a opté plus simplement pour *segundo* – bien que ce mot soit issu de la même racine latine qu'en français –, tandis qu'en anglais ainsi qu'en italien on écrit et on prononce respectivement *second* et *secondo*. Ah ! La merveilleuse tour de Babel...

Sur ce, je vous souhaite des discussions constructives et harmonieuses pendant les assemblées générales et les réunions festives à la cabane à sucre auxquelles vous participerez. Bonne saison du renouveau ! 

SOURCES DISPONIBLES au gazetteauricie.com



Jean-Guy Lachance, auteur du recueil *Le bruit des routes*.

PHOTO : LAURENCE THERIAULT

Transparence trouble à Shawinigan : boues toxiques et gestion opaque

L’avis d’ébullition en lien avec la fermeture de la station de traitement de l’eau du Lac-à-la-Pêche (STELAP) perdure depuis décembre 2021. La situation touche près de 30 000 résident.es des secteurs Shawinigan, Shawinigan-Sud, Saint-Gérard-des-Laurentides et du Lac-à-la-Tortue. Des citoyen.nes se mobilisent depuis plusieurs semaines, dénonçant un manque de transparence de la part de leurs représentants politiques et des dirigeants municipaux.



ALEX DORVAL

Bien que le soutien en approvisionnement soit la réponse qui prime dans l’immédiat, des voix citoyennes requièrent déjà un diagnostic en profondeur. D’aucuns accusent les élu.es et dirigeant.es municipaux de faire preuve de manque de transparence dans le dossier de la STELAP.

CITOYEN VIGILANT

La problématique publique entourant la STELAP s’est construite lentement mais sûrement grâce à la vigilance d’un simple citoyen. L’été dernier, le Shawiniganais André Berthiaume sonnait l’alerte dans les médias et auprès du ministère de l’Environnement pour dénoncer le rejet par la Ville de boues contaminées dans le ruisseau coulant sur sa terre agricole ancestrale. Alerté lui-même au printemps 2020 par des urubus (vautours) tournant au-dessus du ruisseau, l’homme s’est approché, constatant la présence de carpes mortes desquelles émanait une odeur nauséabonde. La série d’échanges qui s’en est suivie entre des employé.es de la Ville de Shawinigan et M. Berthiaume n’auront qu’alimenté le scepticisme chez ce dernier, déplorant le manque de sérieux accordé par ses interlocuteurs. Celui-ci a alors décidé de faire appel au ministère de l’Environnement dont les analyses, contrairement à celles de la Ville, ont révélé le rejet de boues contaminées dans le ruisseau et sur la terre. Une pratique illégale qui aura valu un avis de la part du ministère. Ces rejets ont alors été attribués à l’inefficacité des membranes de filtration ZeeWeed 1000, exigeant un entretien exhaustif.

Constatant un manque de prise en charge des instances municipales et après avoir parlé au maire Angers en décembre 2020, le citoyen dit s’être tourné en dernier recours vers les médias à l’été 2021.

ENVIRONNEMENT DE DÉFIANCE

Depuis la fermeture de la STELAP en décembre 2021, un environnement de défiance et un climat communicationnel tendu sont tangibles à Shawinigan. Des prises de bec entre citoyen.nes et élu.es ont été enregistrées lors des séances de conseil municipal. Des organismes communautaires ont critiqué la lenteur de la réponse logistique des élu.es et dirigeants municipaux. Des

résidences pour aîné.es (RPA), CPE et commerces affectés par la situation ont recours aux stations et services d’approvisionnement temporaires mises en place par la Ville et des organismes communautaires.

Cette situation critique est préoccupante tant au niveau de l’urgence et de la complexité logistique de soutien qu’elle nécessite, que du fait qu’elle aurait pu être prise en charge plus rapidement, aurait-on porté attention plus tôt à la valeur d’intérêt public de l’alerte lancée par M. André Berthiaume.

Les débats entourant la STELAP sont présents dans l’actualité régionale depuis le premier mandat du maire Michel Angers en 2009. Ce dernier avait alors insisté pour construire l’usine à cet endroit et continuer de puiser dans le Lac-à-la-Pêche (coût de 64M\$) plutôt que dans la rivière Saint-Maurice (coût de 125M\$). Si le premier magistrat se dit aujourd’hui toujours convaincu qu’il a fait le bon choix, cela peut expliquer en partie pourquoi des citoyen.nes tiennent le maire et plus largement le conseil de ville – responsables des problématiques qui en découlent.

Nous devons aussi mettre en doute les entreprises qui ont fait les choix d’ingénierie et de technologies qui font défaut. Radio-Canada dévoilait qu’une enquête est actuellement menée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) au sujet des membranes ZeeWeed 1000, la technologie utilisée à la STELAP. De son côté, Michel Angers déplore avoir eu à composer avec les exigences du plus bas soumissionnaire et les contraintes de technologies approuvées par le ministère de l’Environnement. Mais sans chercher à faire porter le blâme au premier magistrat et aux élu.es de Shawinigan, il y a lieu de se questionner sur leur style de gestion.

GESTION OPAQUE

Pris entre le devoir d’informer pour rassurer et la crainte de se mettre dans l’eau chaude de la médiatisation, la gestion municipale et politique serait-elle devenue de plus en plus opaque ?

Il semble de plus en plus difficile de ne pas voir dans l’attitude du conseil actuel de la Ville de Shawinigan, les processus de l’idéologie managériale et de la gouvernance dénoncés à juste titre par le philosophe québécois Alain Denault, à

savoir que la rétention d’information ne peut être justifiée du simple prétexte d’un style de gestion pragmatique. Or, il conviendra ici de rappeler aux élu.es que la citoyenneté participative ne se limite pas simplement à des exercices de consultation sur des projets au caractère attractif, mais il faut aussi savoir établir des communications bilatérales en temps de crise et prioriser la gestion préventive.

Le fait de craindre une mauvaise exposition médiatique est susceptible à moyen-long terme de miner davantage la confiance des citoyen.nes envers leurs représentant.es. Pour ne pas perdre la face, il ne faut pas se cacher, il faut affronter la tempête.

Par ailleurs, est-il nécessaire alors que nous sommes toujours en pleine crise sanitaire de rappeler les liens étroits et fragiles qu’entretiennent la protection de la biodiversité et des écosystèmes et la santé publique ?

Remercions finalement M. André Berthiaume d’avoir su porter cette situation critique à notre conscience collective. 🙏

BORIS



Le déclin de la mondialisation

La mondialisation de l'économie a connu son envolée dans les années 1990, période marquée par l'ouverture économique de la Chine, de l'Inde et des pays de l'ancien bloc soviétique, le tout étant agrémenté par la multiplication des accords de libre-échange et la libre circulation des capitaux. Résultat, en favorisant l'éparpillement des chaînes de production selon les plus bas coûts offerts dans le monde, la part du commerce extérieur dans le PIB mondial est passée de 38 % en 1990 à 61 % en 2008.



ALAIN DUMAS

Or, la mondialisation de l'économie semble battre en retraite depuis une quinzaine d'années. Comme le montre la figure ci-contre, le poids du commerce international dans le PIB mondial est sur une pente descendante depuis 2008. Il en va de même pour les investissements internationaux, dont la part dans le PIB est passée de 20 % en 2007 à 5 % en 2019. Ces faits viennent donc renforcer le point de vue selon lequel la mondialisation est en déclin. Mais quelles en sont les causes ?

LA CRISE DE LA FINANCE MONDIALISÉE

Le début de ce déclin n'est pas étranger à la grande crise financière de 2008, qui a été qualifiée de première crise de la mondialisation. Car les excès de la finance libéralisée ont paralysé le système financier mondial et provoqué la plus importante récession mondiale depuis 1929 et la chute du commerce international.

Si cette crise a affaibli les pays riches, la Chine, l'Inde et une partie du monde en développement se sont renforcés. Ces pays ont réussi à combler davantage leur consommation intérieure, en se dotant de chaînes de production locales plus complètes, réduisant ainsi leur dépendance au commerce extérieur. Par ailleurs, la Chine a su combler les vides de financement découlant de la crise de 2008 en mettant sur pied la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII) et de multiples forums de coopération avec l'Afrique et l'Amérique latine. En entrant en concurrence avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale dominés par les États-Unis et l'Europe, un nouvel ordre mondial multipolaire venait donc de naître.

LES CRISES CLIMATIQUES ET POLITIQUES

Bien avant la pandémie, les chaînes d'approvisionnement mondiales connaissaient déjà des perturbations majeures à tous les quatre ans en moyenne. Selon le consultant McKinsey, le ralentissement des échanges internationaux causé par ces ruptures d'approvisionnement a entraîné des pertes équivalentes à 42 % des profits d'un an à tous les dix ans.

Parmi les causes citées, il y a les conflits commerciaux comme la guerre des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine sous l'ère Trump, mais aussi les conflits politiques régionaux et les événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et coûteux. Pour la seule année 2019, quarante catastrophes écologiques ont causé des dommages dépassant les 40 milliards de dollars. En raison de ces coûts, McKinsey estime que 16 % à 26 % des exportations mondiales, d'une valeur de 2 900 à 4 600 milliards de dollars, pourraient être déplacées. Du côté des conflits politiques, l'invasion russe actuelle en Ukraine constitue le dernier événement d'affaiblissement de la mondialisation.

UN MODÈLE DE MONDIALISATION CONTESTÉ

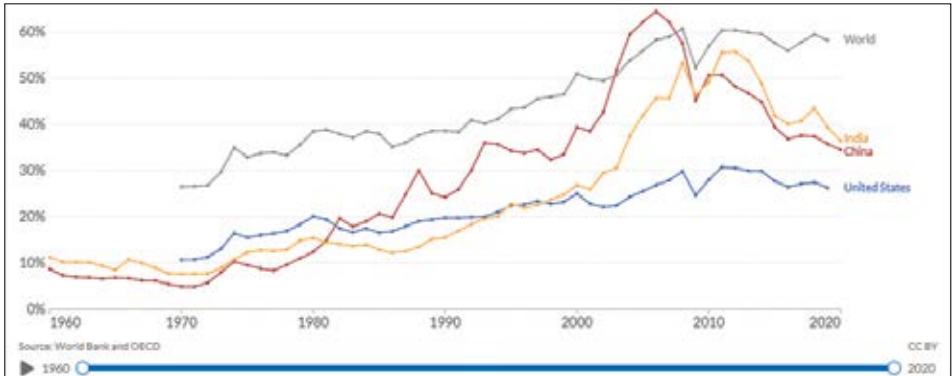
Au-delà des causes du déclin de la mondialisation, il y a la remise en question du modèle de mondialisation proposé au début des années 1990. Le FMI, la Banque mondiale et les gouvernements occidentaux proposent le retour à un libéralisme économique plus musclé, soit le modèle connu sous le nom de *Consensus de Washington* et qualifié de néolibéral.

Or, au fur et à mesure que le modèle de mondialisation néolibérale s'installe, les crises économiques se multiplient, avec comme conséquence la montée des inégalités extrêmes et leffritement de la cohésion sociale.

Cette citation de Pascal Lamy, ancien directeur de l'Organisation mondiale du

commerce, décrit assez bien la conséquence de la mondialisation : « un petit nombre de gros gagnants et beaucoup de petits perdants ».

PART DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DANS LE PIB, 1960-2020



Source: Banque du Canada, *L'ouverture du commerce*, (<https://www.banqueducanada.ca/2018/09/la-liberalisation-du-commerce/>)

INÉGALITÉS ET CLIMAT DÉRÉGLÉ

LE SACCAGE PAR LES RICHES ET LES BANQUIERS

JOURNÉE D'ACTION

22 AVRIL 2022

C'EST ASSEZ!

Syndicats et grèves en Mauricie aux XIX^e et XX^e siècles

La première association ouvrière répertoriée au Bas-Canada s'organise en 1818 chez la Société amicale des charpentiers et menuisiers de Montréal. Dans les décennies suivantes, l'apparition de syndicats au Québec est modeste et ils réunissent peu de syndiqués. Avant les années 1860-1870, il est donc difficile de parler d'un réel mouvement ouvrier québécois. Mais qu'en est-il en Mauricie ?

FRANCIS BERGERON

Au courant de la seconde moitié du XIX^e siècle, les syndicats, les grèves et les conflits de travail sont loin d'être inconnus en Mauricie. Cela s'explique par la montée de l'industrialisation qui va permettre notamment l'implantation de la cellule des « Chevaliers de Saint-Crépin chez les cordonniers de Trois-Rivières en 1872 » et le recrutement de membres dans les fonderies de Trois-Rivières par l'Association des mouleurs de Montréal en 1880. Sans oublier, les « quelques grèves spontanées [qui] se déclarent, dont l'une à Sainte-Anne-de-la-Pérade » [...] et « une autre à Trois-Rivières contre un entrepreneur qui fait travailler jusqu'à dix heures du soir pour la maigre somme de cinquante centins [sic] par jour ».

Le XX^e siècle aura également son lot de conflits. C'est le cas en 1900 lorsque les cordonniers de la manufacture Tebbutt de Trois-Rivières déclenchent une grève. Ils « exigent le respect des revendications salariales faites par le syndicat provincial et acceptées par plusieurs patrons des autres villes du Québec. Les nouveaux patrons [les frères Tebbutt] tiennent tête et la grève se termine par le renvoi des grévistes qui refusent de retourner au travail ».

Or, le droit d'association des travailleurs est reconnu légalement depuis 1872 au Canada. Cependant, « les tribunaux tardent jusqu'à la fin du siècle à clarifier les balises de la légalité, de sorte que les forces de l'ordre interviennent régulièrement pour brimer le droit d'association et de défense des intérêts professionnels ». La grève de la Tebbutt est un bon exemple du non-respect du droit d'association.

LES ÉLITES ET LE SYNDICALISME

Malgré cette reconnaissance, les élites politiques et religieuses ne voient toujours pas d'un bon œil le syndicalisme. Ils l'associent au socialisme qui se répand

de plus en plus dans les milieux ouvriers. Pour les élites, cette idéologie est considérée comme immorale, puisqu'elle prône, en autres, l'athéisme, la fin de la propriété privée et elle crée la haine entre l'exploitant et l'exploité. Les élites sont donc fortement hostiles « à tout ce qui s'apparente à la contestation de l'ordre existant ». Le syndicalisme est alors perçu comme l'une des causes du désordre social, comme le démontre cet extrait de 1880 du *Journal des Trois-Rivières*.

« L'association des ouvriers mouleurs de Montréal a, paraît-il, envoyé, ces jours derniers, deux émissaires pour associer les employés des fonderies de cette ville et leur faire contracter l'engagement de ne travailler qu'à raison de 1,50\$ par jour.

Nous ne croyons pas que ces envoyés aient réussi. En tous cas nous mettons les ouvriers en garde contre les sollicitations de ces agents qui relèvent plus ou moins directement de l'association secrète L'Internationale. Un catholique ne peut faire partie de ces associations communistes qui sont la source des grèves et des actes de violences qui affligent les États-Unis et plusieurs de nos grandes villes ».

Si le *Journal* met en garde les ouvriers catholiques trifluviens de leur association aux mouleurs de Montréal, les curés seront eux aussi sollicités pour les dissuader. C'est d'ailleurs le cas en 1877 lorsque 200 employés du chemin de fer de la Rive Nord quittent le travail pour protester contre le congédiement de leur contremaître : « M. le curé a fortement blâmé les grévistes et les a engagés à retourner à leur ouvrage », ce que tous font le lundi matin.

En ce sens, les évêques québécois ont une vision traditionnelle de la question ouvrière. C'est-à-dire qu'ils misent « sur l'esprit de justice et de charité des



COINCIDE - ADAPTATIONE MAIPLICI COEFFICIENTE DILUSTROE D'ECIONAL E FOMIDE E NOUVEI IISTE

Syndicats catholiques, Départ pour Québec pour protestation.

classes supérieures et sur la fondation d'œuvres à caractère social comme la Saint-Vincent-de-Paul et les sociétés de secours mutuel ». Cette vision des associations de travailleurs reste ancrée dans la mentalité des élites politiques et religieuses jusqu'au milieu du XX^e siècle. Toutefois, « leur résistance à l'affirmation de la classe ouvrière montante est tout de même atténuée par l'institution du syndicalisme catholique que recommandent successivement les papes Léon XIII et Pie X ».

L'ENCYCLIQUE *RERUM NOVARUM* : UN TOURNANT POUR LA QUESTION OUVRIÈRE

En 1891, le pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum* qui constitue la doctrine sociale de l'Église catholique. Cette doctrine aborde la question ouvrière et cherche à mettre en place des solutions afin d'améliorer les conditions des ouvriers. Elle veut également modifier le rapport de force entre patrons et travailleurs. L'Église se donne donc le droit et le devoir d'intervenir dans la

sphère sociale. Ce faisant, l'encyclique propose la création de syndicats ou de corporations catholiques dont l'organisation serait sous l'autorité du clergé. Par exemple, l'Église « se charge [donc] de dispenser un enseignement moral auprès des patrons et des ouvriers afin que, dans leurs relations, l'égoïsme et la méfiance traditionnelle fassent place à un esprit de justice et de charité ».

Avant la Première Guerre mondiale, on compte cinq fédérations de syndicats catholiques au Québec, dont la Corporation ouvrière catholique de Trois-Rivières en 1913. Ces fédérations « se réclament de la doctrine sociale de l'Église telle que la définit l'encyclique *Rerum Novarum* ». Après la guerre, le clergé profitera de son expérience pour relancer le mouvement sur des bases différentes. 

SOURCES DISPONIBLES
au gazette.mauricie.com

LA TÊTE DANS LES NUANCES

Comment rendre la fiscalité plus équitable ?

Dans le dernier épisode de l'émission *La tête dans les nuances*, Robert Aubin s'est entretenu avec Nathalie Bruneau, directrice générale de l'organisme Le Bon Citoyen, Alain Dumas, économiste, professeur et conférencier et Ruba Ghazal, députée solidaire de la circonscription de Mercier. Le sujet à l'ordre du jour : la fiscalité au Québec et les propositions pour la rendre plus équitable.

STÉPHANIE DUFRESNE

PAYONS-NOUS TROP D'IMPÔTS ?

Une croyance bien répandue veut que l'on paie au Québec trop d'impôts proportionnellement aux services qui sont offerts à la population. Or, selon Alain Dumas, ce n'est pas le cas. « Toutes proportions gardées, on paie 9 milliards d'impôts de plus que les Ontariens, mais on reçoit 22 milliards de plus de services publics que nos voisins, explique-t-il. Les frais universitaires sont relativement moins élevés qu'en Ontario, les Cégeps sont gratuits, nous avons des centres de la petite enfance subventionnés et bien d'autres services. »

La députée Ruba Ghazal croit toutefois que les décisions politiques des dernières années ont détérioré les services publics

et qu'une réforme s'impose. « Lorsque la pandémie a frappé, souligne-t-elle, on s'est rendu compte à quel point les services publics sont extrêmement importants et à quel point on les a malmenés au travers des dernières années. La pandémie n'est pas terminée et il y a la crise climatique qui va nécessiter des investissements massifs. »

SOUTENIR LES PLUS DÉMUNIS

Alain Dumas attire l'attention sur le fait que le tiers des crédits d'impôts et autres remises destinées aux personnes à faibles revenus n'est pas réclamé. Nathalie Bruneau peut en témoigner, puisque l'organisme qu'elle dirige offre de l'aide pour remplir les déclarations de revenus. « Par exemple, raconte-t-elle, il y a un homme qui est venu au Bon citoyen et nous l'avons aidé à faire ses déclarations

en retard, ce qui lui a permis de réclamer 5000 \$ de crédits et de retour d'impôts. C'est là qu'il a compris l'importance de faire sa déclaration d'impôts chaque année. Il s'est dit "ah oui j'avais droit à tout ça?" »

Afin de faciliter la vie des prestataires d'aide sociale, Ruba Ghazal propose que le gouvernement mette en place une déclaration d'impôts préremplie. « Nous devrions aussi ajouter des paliers d'imposition pour que les gens au plus bas de l'échelle paient moins d'impôts », ajoute-t-elle.

DEVRAIT-ON ASSURER À CHAQUE CITOYEN UN REVENU MINIMUM GARANTI ?

Bien qu'un revenu minimum garanti aiderait les plus démunis «à éviter d'être toujours dans l'urgence», il faut voir la

lutte à la pauvreté de manière beaucoup plus large, explique Nathalie Bruneau, « la réflexion sur la pauvreté dépasse la fiscalité et l'argent. Il faut surtout développer des ressources qui permettent aux gens plus démunis de trouver leur place dans la société. »

Le risque, selon Alain Dumas, c'est qu'en instaurant un revenu minimum garanti, on abolisse toutes les mesures qui, pour certaines catégories économiques, sont essentielles. Par contre, un revenu universel qui n'entache pas les autres mesures et prestations reçoit beaucoup d'adhésion de la part de la population, observe-t-il.

Il ne faut surtout pas penser que ce type de mesure accentuerait la pénurie de main-d'œuvre. « On a constaté le

La suite à la page suivante ►

L'animatrice de Racines mauriciennes, Valérie Deschamps, nous propose de l'accompagner à travers son périple en Mauricie alors qu'elle va à la rencontre de Pierre, Louise, Simone et bien d'autres personnes aînées de notre territoire à la recherche des histoires fascinantes du monde ordinaire; ces histoires qui au fil du temps ont tricoté notre identité collective régionale.

Cette série est produite par La Gazette de la Mauricie et présentée par la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Elle est aussi rendue possible grâce à la contribution du Gouvernement du Québec et de son programme Québec ami des aînés.



Normand Hamel : passionné de père en fils



VALÉRIE DESCHAMPS

Les rayons du soleil font discrètement leur entrée dans le salon bien enjolivé de nature de Normand. Assise confortablement, je remarque des œuvres à caractère historique trônant sur le mur près de l'entrée principale. Normand, c'est un vrai Trifluvien. Natif de la région, il a appris les rudiments du métier de commerçant et de réparateur de machine à coudre auprès de son père Marcel. Le chemin professionnel de son paternel a commencé par un passage chez le bijoutier A.J. Bergeron sur la rue des Forges, suivi par un autre chez Walter Bibeau, spécialiste de la machine à coudre, qui l'engagea avant de faire le saut au magasin Pollack. «Au début, mon père n'aimait pas vraiment ça, travailler la machine à coudre. C'était beaucoup plus petit que les mécanismes à la bijouterie». Rien ne laissait présager à l'époque que l'homme allait partir sa propre entreprise en la matière, «mais au fil des années, il s'y est fait et il a œuvré dans la machine à coudre toute sa vie», raconte Normand.

C'est dans les années 1950 que le projet vit le jour, à même la résidence familiale. «Un des plus vieux souvenirs que j'ai c'est que je suis assis à côté de mon père, sur l'établi. J'ai peut-être 3 ou 4 ans. Il me donnait un tournevis et je bizounais dans la machine. J'ai toujours été dans ce domaine-là, d'une certaine façon». Bizouner et patenter les mécanismes de machine à coudre, ce fut effectivement

le quotidien de Normand pendant plusieurs décennies. Bien qu'il ait toujours donné un petit coup de pouce à son père, le tout commence réellement à l'âge de 16 ans alors qu'il livre sa première machine. «Je m'occupais surtout de la livraison. Je me souviens de ma toute première livraison. C'était sur la Rive Sud. Je pars seul, passe le pont Lavolette avec le camion. Je vais porter la machine à coudre et son meuble chez la dame. La dame avait pris la peine d'appeler mon père après ma livraison pour dire que le jeune homme que j'étais était très poli, bien élevé, et tout. J'étais très fier de ça!», se rappelle le Trifluvien. D'ailleurs, elles furent des milliers à être satisfaites par le travail des Hamel dans l'histoire de l'entreprise. Leurs machines à coudre étaient assurément entre bonnes mains!

Bien que le magasin soit resté plus ou moins dans le même quartier de Trois-Rivières, l'entreprise a dû déménager ses locaux à quelques reprises. L'avènement de l'autoroute ainsi que non pas un, ni deux, mais bien trois incendies sont derrière le déménagement du magasin. C'est comme ça, de fil en aiguille, que le quartier Saint-Jean-Baptiste-Lasalle, la rue Saint-Maurice près du Cinéma Paris et la rue Champflour devant la gare ont vu l'entreprise accueillir sa plus fidèle clientèle. Difficile coup pour les Hamel, mais «il faut bien gagner sa vie et j'aimais bien mon métier! Tu sais, c'est ton bébé à toi. La motivation est là. T'as pas le choix!»

En plus de contribuer à l'économie locale, Normand a vu évoluer le monde de la couture. L'arrivée du prêt-à-porter comme le retour de l'artisanat ont touché l'entreprise. «Ce n'est plus une chose de grand-mère, comme ce l'était

à une époque. Les jeunes filles, comme toi Valérie, se remettent à la couture. Toutes ces choses-là redeviennent à la mode». Je vous avouerais que les talents de couturière ne sont pas mes plus grands talents!

À l'entendre parler des changements dans les habitudes de consommation vestimentaire, on voit que l'homme est un véritable passionné de son métier. Il va sans dire que de devoir mettre la clé à la porte fut une décision «très très très difficile à prendre. C'était déchirant. Ça été très long avant que je prenne cette décision-là. Quand tu passes ta vie dans le commerce du détail à travailler 6 jours

par semaine, à un moment donné, ça devient lourd.»

Tout ce temps près des gens lui a permis de briller dans la société trifluvienne, de vivre sa passion d'être au service des citoyens. Aujourd'hui, l'homme est toujours habité par la flamme, mais se permet un retour à ses premiers amours qui ne l'ont jamais quitté : la nature et la guitare. C'est d'ailleurs sur quelques notes grattées et improvisées à la guitare sèche qu'on s'est laissés. bercé par cette mélodie, Normand met fin à son tour d'horizon de l'histoire de la couture contemporaine et tourne une page de sa propre vie en Trifluvie. 



CRÉDIT : VALÉRIE DESCHAMPS

Nos mères et nos grands-mères ont toutes déjà été propriétaires d'une machine à coudre. Ça faisait partie du trousseau, comme on le dit si bien. À Trois-Rivières, pendant 70 ans, c'est chez Hamel et Fils Machines à coudre qu'on se rendait pour prendre soin de notre toute belle à fil et aiguille. En 2020, Normand Hamel, fils de Marcel Hamel, fondateur de cette entreprise trifluvienne, a accroché ses derniers outils de réparation. Cet épisode de Racines mauriciennes raconte cette histoire de passion transmise de père en fils.

Suite de la page précédente

contraire, explique M. Dumas, depuis que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été abolie, le nombre de postes vacants ne cesse d'augmenter.»

FACE À L'INFLATION : ÉMETTRE UN CHÈQUE OU CHANGER LE SYSTÈME ?

Anticipant la mesure budgétaire visant à distribuer des chèques uniques à la population, les invités se sont penchés sur la question.

Pour Nathalie Bruneau, une aide ponctuelle est toujours bienvenue pour les personnes à faibles revenus, mais elle est insuffisante si l'on ne consolide pas le filet social. Même son de cloche pour Ruba Ghazal selon qui une aide pour pallier l'inflation est fondamentale. La députée insiste toutefois sur le fait que cette aide doit s'accompagner d'autres mesures, telles que l'augmentation des impôts des grandes entreprises. «Il y a de l'argent qu'on doit reprendre pour la réinvestir dans notre filet social», croit-elle.

Alain Dumas révèle que parmi les quelque 170 allègements fiscaux au Canada, 59 sont des exemptions fiscales qui profitent

uniquement aux plus riches. Réévaluer leur pertinence permettrait d'augmenter les recettes de l'État pour les réattribuer aux services publics et aux transferts sociaux.

Tous s'entendent : en matière de fiscalité, il faut penser d'abord à l'humain. «Il n'y a rien de plus froid qu'un budget, mais c'est un des moments les plus importants de l'année. Les choix du gouvernement vont affecter tout le monde », insiste Ruba Ghazal. «Alors que 20 à 30 % de la population n'aura pas les moyens d'endurer l'inflation, qui risque de doubler dans les prochains mois, le gouvernement devrait envoyer des chèques à ceux qui en ont vraiment besoin, plutôt que d'envoyer des "grenailles" à tout le monde, affirme Alain Dumas. Ensuite, il faudra faire des ajustements de fond à la fiscalité. »

La tête dans les nuances est une collaboration de *La Gazette de la Mauricie* et *NousTV*. Pour visionner l'épisode ainsi que les entrevues individuelles avec chacun des trois invités, rendez-vous sur la page web de *La tête dans les nuances*. 

René Villemure

Député de Trois-Rivières



Pour nous joindre

 **819 371-5901**

 **rene.villemure@parl.gc.ca**

 **CECI**
3-245 rue St-Georges
Trois-Rivières, QC G9A 2K1
**Aucun timbre requis*



Des « acquis » bien fragiles

Aux États-Unis, les années 1960 correspondent à la mise en place de réformes majeures en faveur des droits civiques. Qu’il s’agisse des femmes, des populations afro-américaines ou des populations pauvres et vulnérables, cette période rime avec l’amélioration généralisée des conditions de vie. La présidence de Lyndon B. Johnson (1963-1969) est particulièrement déterminante à cet effet. C’est alors que sont mis en place : le *Voting Rights Act* interdisant les discriminations raciales dans l’exercice du vote; *Medicare* accordant l’accès aux soins de santé aux personnes âgées; et *Medicaid* favorisant l’accès aux soins de santé des populations les plus pauvres. Pour le mouvement féministe aussi, il s’agit d’une période faste telle que l’illustrent les avancées en matière de libération des femmes et la dénonciation des violences sexistes. C’est dans cette suite qu’en 1973, l’arrêt *Roe v. Wade* de la Cour Suprême américaine donnait accès à l’avortement aux femmes américaines. Une victoire historique!

DANIEL LANDRY
COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

On pourrait croire a *posteriori* que ces progrès étaient bien naturels et qu’ils s’expliquent par une « marche de l’histoire » progressiste et imperturbable. Or, les paroles de Simone de Beauvoir méritent d’être remémorées : « N’oubliez jamais qu’il suffira d’une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. » Il en est de même des droits de toutes les populations exclues ou marginalisées.

Ces dernières années, non seulement la « marche de l’histoire américaine » ne s’effectue plus dans la même direction, mais il semble qu’on rebrousse chemin. L’assassinat de George Floyd en mai 2020 a certainement mis en lumière la discrimination raciale systémique qui sévit toujours aux États-Unis.

Au-delà des violences physiques, des droits fondamen-

taux semblent également bafoués. À titre d’exemples, avant et après la victoire de Joe Biden aux élections de 2020, les législatures de nombreux États à tendance républicaine se sont entêtées à mettre en place une pléthore de lois, toutes plus créatives les unes que les autres, qui ne visent rien de moins que de restreindre l’accès au vote des Afro-Américains. Par des stratégies pour le moins douteuses (appelées « *Gerrymandering* »), on découpe et charcute des circonscriptions électorales pour favoriser des groupes en particulier. C’est sans oublier que les populations migrantes sont discriminées plus que jamais. Sous la présidence de Donald J. Trump (2017-2021), des enfants ont même été séparés de leur famille par des lois anti-immigration dignes d’un État autoritaire.

Heureusement, le mouvement féministe est encore très actif, mais il n’est pas non plus à l’abri de reculs inquiétants. Des lois antiavortement voient le jour dans des États du Sud, au Texas notamment. Et le risque

s’avère bien réel que la Cour Suprême (à majorité républicaine de 6 contre 3) doive très prochainement se pencher de nouveau sur cette question. Enfin, en ce qui a trait aux écarts de richesse, leur accroissement aux États-Unis s’avère tout simplement indécent. Depuis la révolution néolibérale des années 1980 sous Reagan, les élites politiques refusent d’utiliser la fiscalité comme un outil de répartition des richesses.

Dans ce contexte, les voix modérées du parti démocrate ne semblent plus représenter le véhicule tout désigné pour sortir de la crise. Cette formation paraît plus sclérosée et immobile que jamais. Alors même qu’elle a obtenu le contrôle du Congrès, sous Obama (2009-2011) et depuis 2021, sous Biden, elle n’a pas réussi à imposer un agenda politique progressiste. Rien ne semble donc ralentir la montée de cette nouvelle forme de conservatisme, prenant tantôt le visage du Tea Party (dès 2008), tantôt celui du trumpisme (depuis 2016).



CRÉDIT : PIXABAY

Murale réalisée à la mémoire de George Floyd, à Houston.

En matière de droits civiques, l’utilisation de l’adjectif “acquis” semble donc erronée. Les luttes de nombreux mouvements sociaux dans les années 1960 et 1970 ont mené à des gains importants, mais non définitifs. Ces luttes doivent être rappelées, célébrées et poursuivies.

Les mouvements sociaux progressistes et l’aile gauche du parti démocrate devront donc se déployer et défendre plus efficacement les populations opprimées et vulnérables. Autrement, la marche de l’histoire pourrait s’avérer une marche bien funèbre. 

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG - WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



MÉDIA PARTENAIRE

Plein de réalisations et de projets pour un couple qui s’établit à Saint-Adelphe

Arrivé depuis peu, le couple formé de Manon Charlebois et Dany Janvier s’intègre avec bonheur à Saint-Adelphe. Le couple a acheté, sur le rang Saint-Émile, une maison qu’il a mise à son goût et qui, à partir du printemps, sera notamment entourée de jardins de plantes médicinales, d’un potager, voire d’une ferme.

RÉJEAN MARTIN
BULLETIN MÉKINAC

Manon Charlebois qui est technologue en physiothérapie ainsi que massothérapeute et réflexologue travaille en ce moment pour le CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec) faisant des visites à domicile mais elle entend bientôt démarrer sa propre clinique en massothérapie/réflexologie et user des huiles et crèmes à massage aux herbes médicinales de ses jardins. Qui plus est, s’y greffera un service d’évaluation et de prévention des risques de chute

afin d’optimiser le maintien à domicile pour nos aînés de tout le secteur.

Celle qui était autrefois résidente de Saint-Élie-de-Caxton avait développé sa propre gamme de produits naturels sous le nom *Les Élie-Xirs du Domaine*, un nom appelé à changer afin de mieux refléter son enracinement à la région de Mékinac.

Mais ce n’est pas tout; Manon Charlebois est bien fière, et avec raison, d’ajouter qu’elle est une artiste professionnelle au sein du trio de danse *Kateya* qui parcourt nos routes depuis 10 ans.

Accompagné de deux multi-instrumentistes qui se nomment *Les Ramancheurs*, l’ensemble offre des spectacles de musiques anciennes et fusion des danses du monde et se produisent un peu partout au Québec. Cette année, ils sont attendus à Montréal, Lanaudière, Montérégie et le Bas-Saint-Laurent et il n’est pas interdit de penser que, la pandémie étant derrière nous, on les verra aussi à proximité cette année. C’est à suivre.

Pour sa part, Dany Janvier, originaire de Pointe-du-Lac, est un spécialiste du son et des images avec une longue route derrière lui de réalisations musicales, animations audiovisuelles, films publicitaires, bandes annonces, séquences de communication, prestations sonores et autres. Avec son projet de musique électronique *Biobazar*, qui depuis 2005 a produit pas moins d’une vingtaine d’albums, tantôt plus « worldbeat » tantôt plus ambiant, et aura reçu 3 nominations à l’ADISQ dans la catégorie Meilleur album électronique de l’année.

Le voilà heureux comme un poisson dans l’eau à la faveur d’un retour à la normale post-pandémique à répondre à de nombreuses commandes, à produire notamment un documentaire qui sortira sous peu ainsi que du matériel comme des vidéos promotionnelles pour le FestiVoix.

Le studio qu’il a aménagé est très impressionnant : rempli de claviers, d’écrans, d’instruments de musique et d’ordinateurs tous branchés sur l’univers (et la Mauricie) grâce à une coupole reliée au satellite de transmission Starlink de SpaceX.

Ainsi, le travail ne va pas manquer pour celui qui trouve son équilibre dans la nature, notamment dans la cueillette de champignons et de comestibles boréals, pressé de découvrir ce que recèlent les forêts avoisnantes.

Bref, on salue Manon et Dany qui d’ores et déjà apprécient l’accueil qui leur est fait, gage d’une intégration profitable à tous. 



14 • LA GAZETTE DE LA MAURICIE

Arrivé depuis peu, le couple formé de Manon Charlebois et Dany Janvier s’intègre avec bonheur à Saint-Adelphe.



JOURNAUX
MENSUELS
D’ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

STÉPHANIE DUFRESNE

MOBILITÉ DURABLE

La Cyclerie, un atelier de vélo communautaire à Trois-Rivières

Porté par un groupe de 10 Trifluviens et Trifluviennes adeptes de cyclisme, un atelier de vélo communautaire verra le jour ce printemps. L'organisme sans but lucratif s'est donné comme mission de démocratiser l'usage du vélo comme moyen de transport durable, abordable et favorisant les saines habitudes de vie. À La Cyclerie, les citoyennes et citoyens pourront notamment suivre des formations sur la mécanique de vélo, avoir accès à un atelier d'outils collectifs, faire l'acquisition de vélos usagés à coût modique, et surtout, rejoindre une communauté avec qui refaire le monde... un coup de pédale à la fois.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les sacs de plastique de nouveau acceptés dans le bac à récupération

Énecycle et son partenaire Récupération Mauricie annoncent que les sacs et pellicules de plastique souples sont de nouveau acceptés dans les bacs à récupération. L'organisme a conclu des ententes avec des entreprises canadiennes qui transforment les sacs de plastique récupérés en granules, prêtes à être intégrées dans des procédés de fabrication de nouveaux produits de plastique. Bien entendu, le meilleur geste demeure la réduction à la source, c'est-à-dire de refuser les sacs à usage unique et d'intégrer l'habitude d'utiliser les sacs réutilisables.



Ramassage de déchets dans la MRC de Maskinongé

Au cours de la fin de semaine du 22 au 24 avril, le Comité citoyen carboneutre de la MRC de Maskinongé organise, en collaboration avec les municipalités de son territoire, la deuxième édition de l'activité *Maski s'ramasse*. La population est invitée à ramasser les déchets qui jonchent le bord des routes après la fonte des neiges, avant que ceux-ci ne se retrouvent dans la nature et les cours d'eau. Certaines municipalités organisent des activités collectives de ramassage. Surveillez les communications de votre municipalité.



JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE

Mobilisation du communautaire pour le Jour de la Terre

À l'occasion du *Jour de la Terre*, le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM), en partenariat avec les tables régionales du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), prépare une mobilisation afin de sensibiliser la population sur le rôle des institutions financières dans la lutte aux changements climatiques. Ces organismes revendiquent auprès des gouvernements du Québec et du Canada de bannir les énergies fossiles d'ici 2030, autant en termes de production, de transformation, d'exportation que d'importation et de taxer massivement la richesse pour la réinvestir dans le filet social. La mobilisation se tiendra le 22 avril.

AIRES PROTÉGÉES

Appel à protéger les « territoires oubliés »

Une coalition formée d'une vingtaine d'organisations québécoises, dont la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et de représentants des Premières Nations presse le gouvernement de la CAQ d'accorder un statut de protection à l'ensemble des « territoires oubliés », qui ont été écartés du processus de pro-



PHOTO : STÉPHANIE DUFRESNE

tection en 2020. Près d'une centaine de projets d'aires protégées totalisant plus de 22 000 km² avaient alors été mis de côté.

Un site web, www.perdonspaslesud.quebec, répertorie les territoires oubliés. En Mauricie, le projet de réserve de biodiversité des lacs en Croix, Barnard et Régis est toujours dans l'attente d'une décision pour obtenir un statut de protection. La Coalition pour la préservation du Parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc travaille aussi sur un projet qui sera déposé dans les prochains mois au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

PARTICIPATION CITOYENNE

Retour du budget participatif à Trois-Rivières

La ville de Trois-Rivières a réservé un montant de 200 000 \$ pour réaliser deux projets soumis par des citoyens ou des citoyennes. La population trifluviennne a jusqu'au 25 avril pour déposer des projets visant à améliorer son milieu de vie. Les dix projets finalistes seront présentés sur une plateforme web et soumis au vote du public en juillet prochain. Les deux projets gagnants seront réalisés au courant de l'année 2023. Les Trifluviens et Trifluviennes sont invités à soumettre leur projet à l'aide d'un formulaire disponible sur le v3r.budgetparticipatif.com.

AGRICULTURE

Lancement de la saison des paniers de légumes biologiques

Le réseau des fermiers-ères de famille annonce l'ouverture de la saison des abonnements aux paniers de légumes biologiques. Selon le regroupement, un abonnement aux paniers est une action qui soutient des fermiers et fermières qui cultivent des légumes bio en respectant la santé des sols et de l'environnement. Il contribue également au développement de l'économie de proximité.



Le site web du regroupement répertorie six producteurs et productrices de la Mauricie : Coopérative La Charrette, Cultures AlTerreNatives, Ferme Le Crépuscule, Jardins Bio Campanipol, La Ferme du Garde-Manger, Les Jardins de Saint-Georges. Il est possible de s'abonner directement à l'une ou l'autre des fermes via un formulaire web. <https://www.fermierdefamille.org/les-fermes-reseau>

Publication d'un portrait critique sur l'industrie porcine

Le regroupement citoyen Mégaporcherie non merci, qui a vu le jour dans la foulée de l'opposition à l'installation de trois porcheries à Saint-Adelphe a participé à la publication d'un portrait critique sur l'industrie porcine. Celui-ci contient notamment « 13 propositions pour une autre agriculture face aux mégaporcheries ». Parmi celles-ci, le contrôle de la densité des élevages, l'information et la consultation des citoyens avant l'émission de l'autorisation ministérielle, la soumission des projets porcins d'envergure à la procédure d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement, l'amélioration de la gestion des lisiers ainsi que des mesures visant la protection de l'eau. Le rapport est appuyé par les comités citoyens de l'Estrie et de Saint-Adelphe ainsi que les organisations suivantes : Eau secours, Fondation rivières, Union paysanne et vigilance OGM. Il est disponible sur la page Facebook du regroupement *Mégaporcherie non merci*.



ÉCOCITOYENNETÉ

Forum citoyen Des Chenaux mange écolo

Le forum citoyen « Des Chenaux mange écolo » se tiendra du 16 au 24 avril 2022 dans différents lieux de la MRC Des Chenaux. Organisé en partenariat avec la MRC et une équipe de l'Université Laval, cet événement se veut une occasion d'échanger sur l'alimentation écoresponsable, conviviale et inclusive. Parmi les thématiques qui seront abordées : l'alimentation locale, les écogestes, l'alimentation végétarienne, le prolongement de la saison de culture des légumes et l'écoféminisme. Le programme complet se trouve dans l'onglet événement de la page Facebook *Mauricie écocitoyenne & conviviale*.



PHOTO : RÉSEAU DES FERMIERES DE FAMILLE



Pôle d'économie
sociale de la
Mauricie

devient

FORTE DE NOTRE IMPACT

économie
sociale

MAURICIE